

CQP

Dispensation de matériel médical
à l'officine

Bienvenue à l'IFMP

Livret d'accueil
2026-2027



Le mot du directeur

« Partenaire des officines nous sommes fiers de former depuis plus de 15 ans les préparateurs en pharmacie ainsi que les pharmaciens, sur notre site principal à Marseille.

Notre organisme de formation a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner dans leur projet professionnel les candidats au CQP Dispensation du matériel médical. Fort d'une équipe de professionnels en activité, les salariés bénéficient, durant 8 mois, d'une formation de qualité adaptée aux enjeux professionnels et aux exigences du métier.

Certifié QUALIOP, nos équipes administratives et pédagogiques sont toujours à votre écoute pour vous satisfaire et trouver des solutions adaptées à vos besoins. »

M. Tony METTEZ



Sommaire



01. DÉCOUVRIR L'IFMP

Un peu d'histoire
L'IFMP en chiffres

- 05
- 06



02. VOTRE QUOTIDIEN À L'IFMP

Contacts pédagogiques
L'équipe IFMP
Votre parcours de formation
Développement durable

- 08
- 09
- 10
- 11



03. INFOS PRATIQUES

Restauration et accès au centre
Aides et contacts utiles

- 13
- 14



04. RESSOURCES

F.A.Q.
Lexique

- 18
- 19

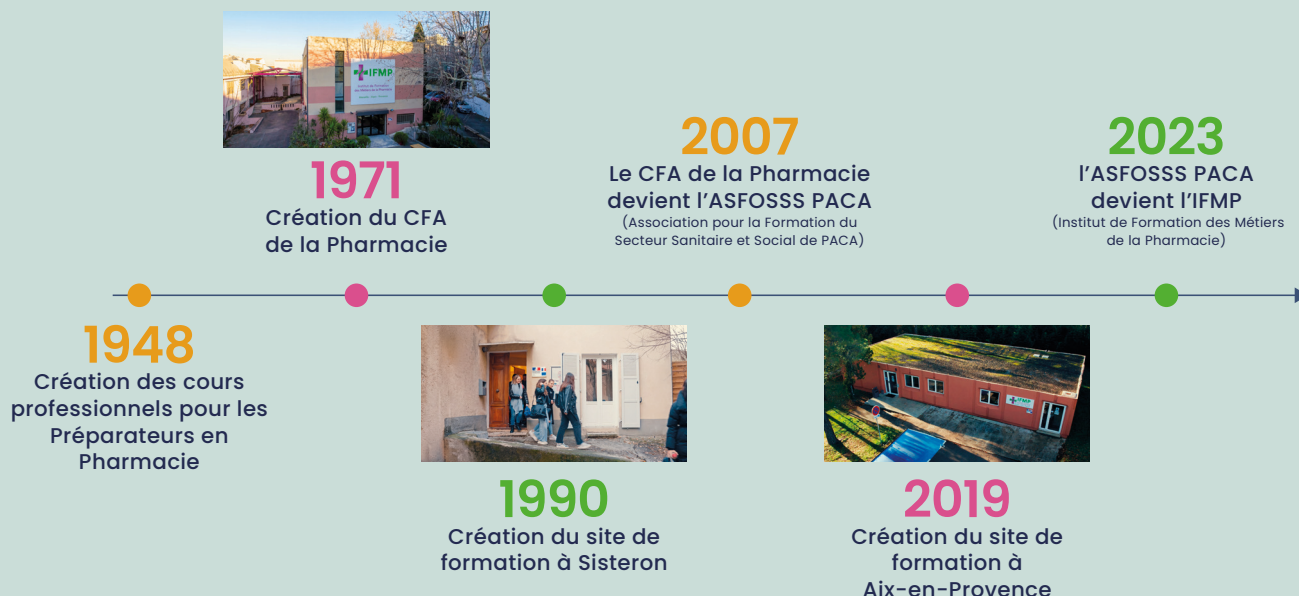
01.

Découvrir l'IFMP



Un peu d'histoire

Plus de 70 ans d'engagement au service de la formation en pharmacie.



Sa mission principale

L'Institut de Formation des Métiers de la Pharmacie (IFMP) a pour mission de former par la voie de l'alternance les futurs Préparateurs Technicien en Pharmacie, collaborateurs directs des pharmaciens.

Ces formations s'appuient sur un partenariat étroit avec les entreprises (officines, cliniques, hôpitaux). La vocation de ce dispositif est de garantir des personnels compétents au circuit de dispensation du médicament.

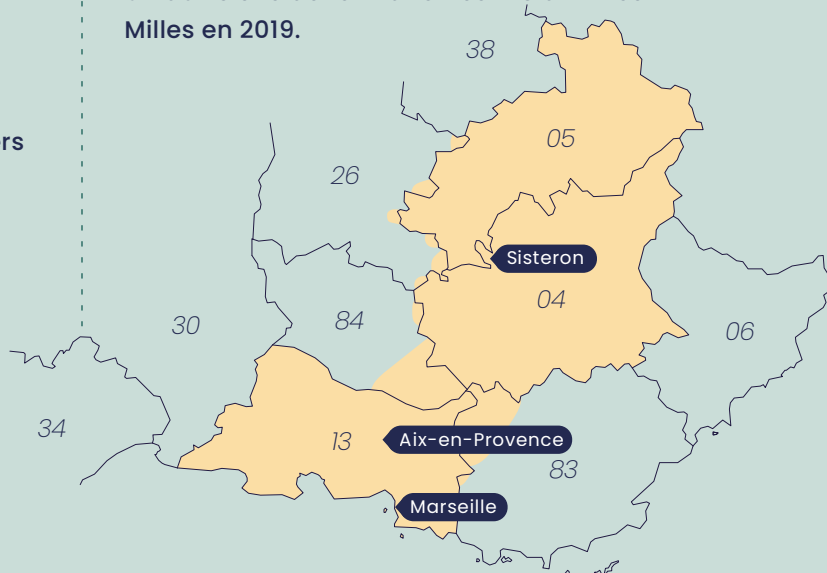
Par ailleurs, notre organisme spécialise l'ensemble du personnel officinal à travers différents certificats de qualification professionnelle (CQP) adaptés aux évolutions du métier et aux besoins spécifiques de la profession : CQP Dermocosmétique, CQP Dispensation du matériel médical, CQP Phytothérapie, Aromathérapie, Herboristerie.

Sa place sur le territoire régional

Son aire de recrutement comprend les départements des Hautes Alpes, des Alpes de Haute Provence, des Bouches-du-Rhône et les bassins d'emploi d'Apt, de Pertuis et de Saint-Maximin.

Un site de formation couvrant les deux départements alpins (04 et 05) a été créé à Sisteron en 1990.

Un autre site de formation est né à Aix les Milles en 2019.



L'IFMP en chiffres

1500 m² de salles de cours et de
salles de travaux pratiques réparties
sur **3 sites**

→ **Le site principal de Marseille** pour les apprentis des
Bouches-du-Rhône comprend 3 bâtiments :

- 1. Royer** : 3 laboratoires, 52 postes équipés pour préparer et conditionner les médicaments et 3 salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un tableau blanc.
- 2. Rigaud** : 4 salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un tableau blanc, 1 salle informatique et salle de ressources.
- 3. Raybaut** : 1 salle de cours pour le CQP DMMO, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un tableau et de postes informatiques à disposition des salariés en formation et une salle de travaux pratique.

→ **Le site de formation de Sisteron** pour les apprentis des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes : 1 salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un tableau blanc.

→ **Le site de formation d'Aix les Milles** pour les apprentis du bassin Aixois : 3 salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un tableau blanc.



4

formateurs issus du
monde professionnel



75%

de satisfaction
en 2025

Taux de réussite à la certification du CQP DMMO :

Session	Présents	Admis	Taux IFMP
2021- 2022	5	5	100 %
2022-2023	11	10	91 %
2023-2024	11	11	100 %
2024-2025	8	7	88 %

02.

Votre quotidien à l'IFMP



Contacts pédagogiques

Notre équipe vous informe et vous accompagne dans vos démarches administratives tout au long de votre parcours de formation et jusqu'à votre insertion professionnelle.



ACCUEIL DU PUBLIC

IFMP Marseille

38 rue Bénédict,
13004 Marseille



Lundi au vendredi :
7h45 – 16h00

Fermé le mercredi



04 91 84 00 00



www.ifmpharmacie.fr



SITES DE FORMATION

Site de Sisteron

45 place René Cassin
04200 Sisteron

Site d'Aix les Milles

670 rue Jean Perrin
13100 Aix les Milles

Pas d'accueil du public

ACCUEIL DES APPRENANTS



SERVICE APPRENTISSAGE

(-30 ANS ET BÉNÉFICIAIRES RQTH)

Céline COULOMB

Référente Apprentissage
Référente Social
Référente Handicap



04 91 84 00 04



coulomb@ifmpharmacie.fr



Lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
8h00 – 16h00



SERVICE APPRENTISSAGE

(30 ANS ET + ET CQP)

Stéphanie COMBE

Référent
Formation Continue
Référent
Ressources Humaines
Référente CQP



04 91 84 00 02



combe@ifmpharmacie.fr



Lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
8h00 – 16h00



OUVERTURE DU PORTAIL D'ENTRÉE (IFMP MARSEILLE)

	MATIN	SOIR
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h00 – 8h30	16h00 – 18h00



En dehors de ces horaires,
veuillez sonner à SURVEILLANT CFA

L'équipe IFMP

Une équipe administrative et pédagogique mobilisée pour accompagner chaque étudiant.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Tony METTEZ
Directeur IFMP



Delphine PARENT
Responsable Pédagogique
Référente Communication



Cécile RAINAUD
Coordinatrice des enseignements techniques et technologiques



Josiane MOSCA
Responsable du site de formation de Sisteron



Céline COULOMB
Référent Apprentissage, Social et Handicap



Stéphanie COMBE
Référent Formation Continue et CQP



Vanessa GUILLOUD
Référente Accueil Administratif, Mobilité, Qualité et Communication



Magali PALANQUE
Agent polyvalent de maintenance et sécurité

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DEUST

Agnès GROLLEAU

UF3 - Rappels physiopathologiques et thérapeutique

Christophe PLANARD

Formateur coordinateur

UF1 - Aspect réglementaire

UF1 - Aspect tarifaire

UF2 - Obligation professionnelle

UF3 - Matériels DM

UF5 - Communication patient

UF6 - Communication interprofessionnelle

Yannick FARAUD

UF4 - Matériels et dispositifs médicaux

WUTRICH Marc

Formateur coordinateur

UF4 - Matériels et dispositifs médicaux

Votre formation en un coup d'œil

Le CQP Dispensation du matériel médical en officine est une formation complémentaire destinée aux préparateurs en pharmacie et pharmaciens souhaitant développer leurs compétences en maintien et soins à domicile (MAD), dispositifs médicaux et accompagnement du patient.

OBJECTIFS



Accompagner les patients dans le maintien et les soins à domicile



Intégrer l'équipe soignante pluridisciplinaire



Conseiller sur les dispositifs médicaux, leur utilisation et leur prise en charge



Maîtriser la réglementation, la tarification et le



Analyser les besoins du patient et proposer des solutions adaptées

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC VISÉ	Salarié en activité à l'officine habilité à la délivrance du médicament au public.
CONDITIONS D'ACCÈS	Titulaire du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme de pharmacien.
DURÉE	• 188 h de formation tous les mardis (7h) • Sur 8 mois de novembre à juin
NOMBRE DE PARTICIPANTS	• 12 participants par classe
COÛT	• 4 500 €

Développement durable

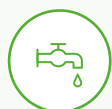
L'IFMP met en œuvre des actions concrètes pour réduire son impact environnemental au quotidien.



Sensibilisation au co-voiturage



Utilisation de produits de nettoyage écologiques



Robinetts poussoirs
pour limiter la consommation en eau



Maîtrise
de la consommation de papier



Cartouches d'encre imprimantes et photocopieurs



Utilisation de produits de nettoyage écologiques



Préparations TP



Recyclage du papier



Recyclage des ampoules, piles et batteries



Recyclage du plastique, canettes et verre



Installation de borne électriques

pour la recharge des voitures électriques sur Marseille et Aix-en-Provence



Merci de nous aider dans ces actions
en nous proposant d'autres idées !

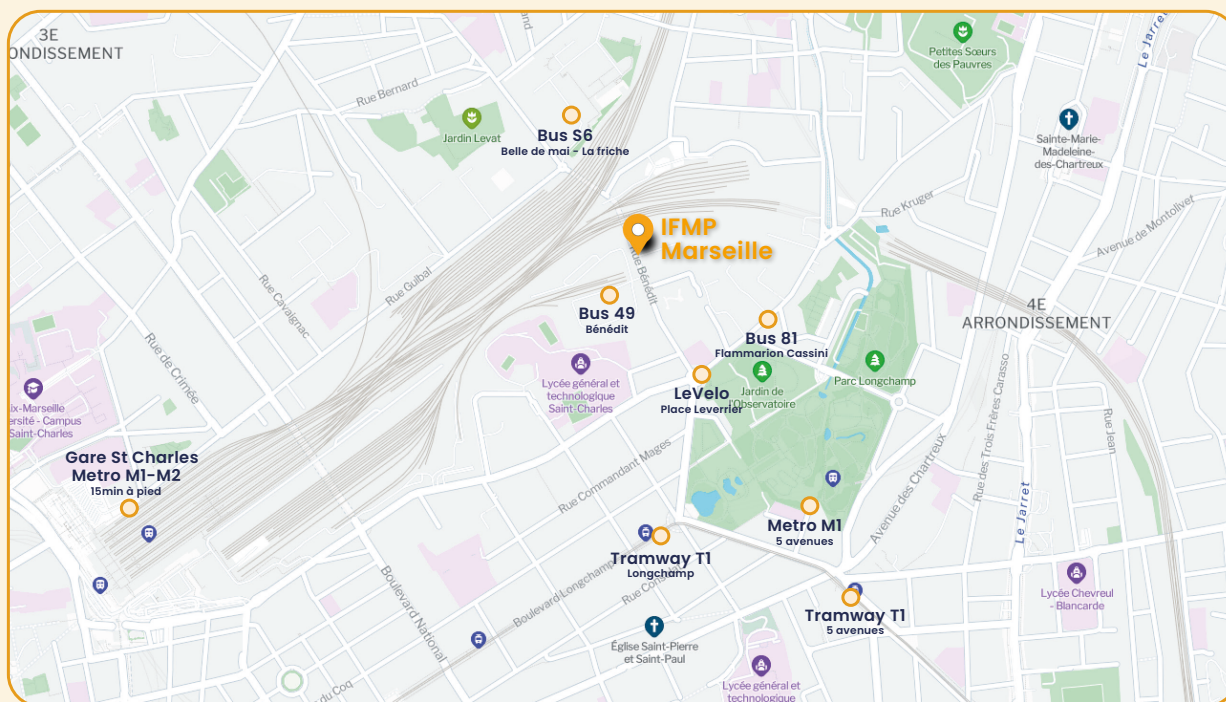
03.

Infos pratiques



Restauration et accès / Marseille

IFMP MARSEILLE



ADRESSE

IFMP Pharmacie de Marseille
38 rue Bénédict
13004 Marseille

ACCÈS EN TRANSPORTS

- Metro M1 (Cinq Avenues Longchamp),
Metro M2 (Gare Saint Charles)
- Tramway T2 (Palais Longchamp)
- Bus N°49 (Bénédict),
Bus N°56 (Belle de mai - La friche),
Bus N°81 (Flammarion)
- Station Levélo (place Leverrier)

RESTAURATION



2 distributeurs de boissons chaudes,
3 distributeurs de boissons froides,
sandwichs et viennoiseries



7 fours à micro-ondes,
2 réfrigérateurs



Plusieurs tables et chaises sous la
véranda du bâtiment Raybaut
(chauffée l'hiver).



À proximité de l'IFMP, se trouvent un snack, un supermarché et des restaurants.

Aides et contacts utiles

CONTACTS UTILES

PROA : CDI Salarié(e) de l'officine	PDC : CDI Salarié(e) de l'officine CDD demandeur d'emploi	Contrat de Professionnalisation: CDD demandeur d'emploi
OPCO EP Tél. : 09 70 838 837	OPCO EP Tél. : 09 70 838 837	OPCO EP Tél. : 09 70 838 837 DREETS Tél. : 04 86 67 32 00 France Travail francetravail.fr

AIDES POSSIBLES



CAF

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales aide les personnes à faibles revenus pour payer leur loyer ou obtenir des aides financières (prime d'activité...). Ces aides sont calculées en fonction de nombreux critères (âge, revenu, situation familiale, etc)

www.caf.fr



RTM

Voyagez à volonté sur le réseau RTM (bus, métro, tramway) avec le « Pass Permanent ». Pour bénéficier du tarif étudiant, vous devez avoir moins de 26 ans.

www.rtm.fr

Les employeurs ont l'obligation de prendre en charge 50% du coût des abonnements de transport public de leur salarié (prime transport).

SANTÉ

- **Comité Régional d'Education pour la santé (CRES)**
- Tél. : 04 91 36 56 95
- **Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS)** - Tél. : 04 91 59 83 83
- **Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions (AMPTA)** - Tél. : 04 91 56 08 40
- **SOS Femmes** - Tél. : 04 91 24 61 50



Victime ou témoin de violences physiques, verbales ou psychologiques : contactez le **3919**.
En cas d'urgence ou de pensées suicidaires contactez sans délai le **3114**.

ORIENTATION

- **Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ)** : www.cereq.fr
- **Orientation Région Sud** : www.orientation-regionsud.fr
- Tél. : 0800 600 007
- **Cité des Métitiers** : www.citedesmetiters.fr
- Tél. : 04 96 11 62 70
- **France Travail** : www.francetravail.fr

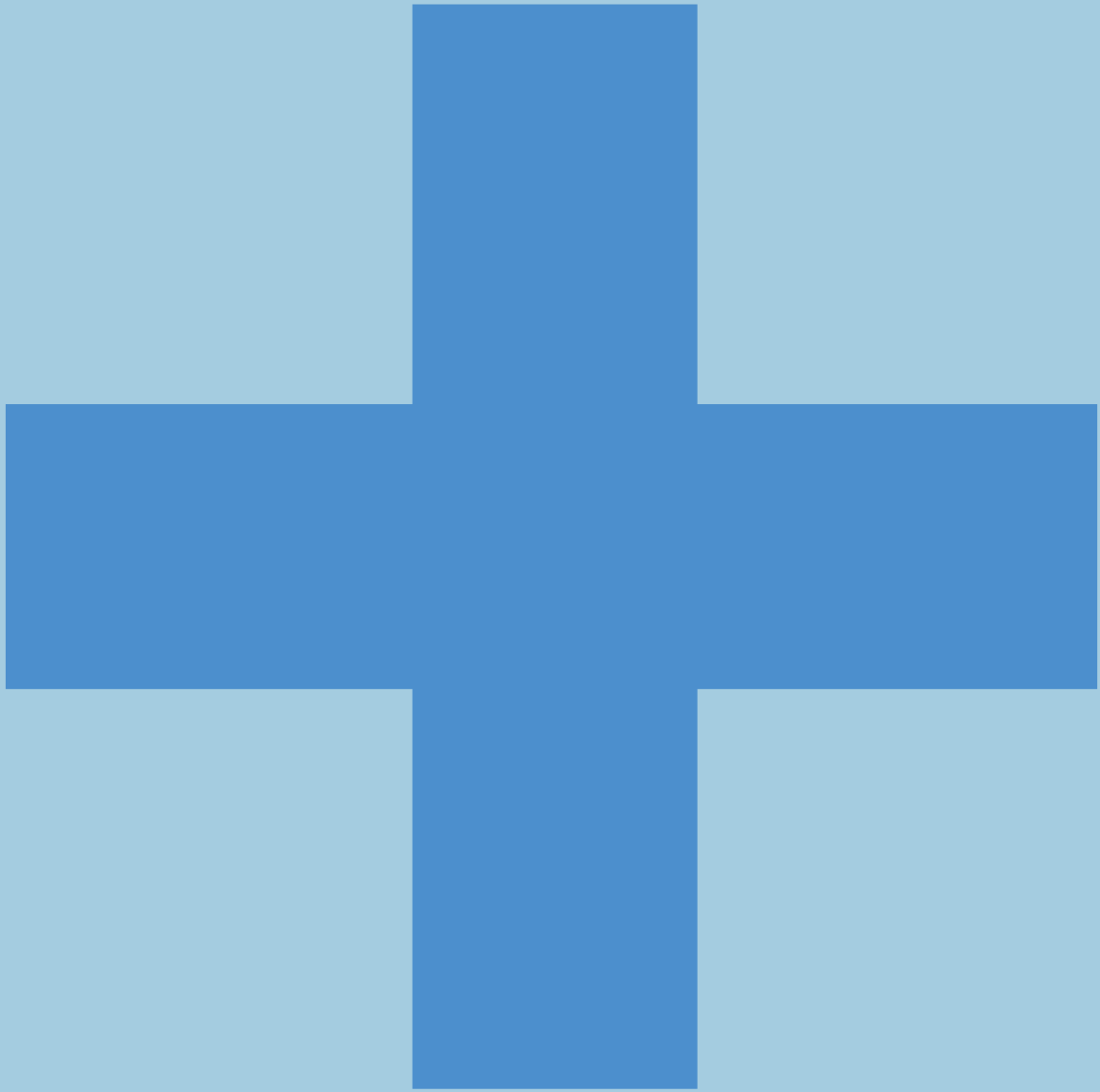


BESOIN D'AIDE ?

Nous tenons à votre disposition au secrétariat le « guide de l'urgence sociale ».

05.

Ressources



F.A.Q.

Tout ce qu'il faut savoir sur le contrat en alternance.

Pour toute question complémentaire, l'équipe de l'IFMP est à votre disposition.



QU'EST-CE QU'UN CONTRAT EN ALTERNANCE ?

Le contrat en alternance est un CDD (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ou bien un CDI (Plan de développement des compétences pour les salarié(e)s d'officine) conclu entre un apprenant et un employeur.

L'alternance possède plusieurs avantages pour le(la) salarié(e). Ce contrat permet de préparer un diplôme tout en acquérant une expérience professionnelle rémunérée.



QUELLES SONT LES CONDITIONS PRÉALABLES ?

- Être soit français, soit ressortissant de l'UE, soit étranger disposant d'une autorisation de travail.
- Être titulaire du BP Préparateur en Pharmacie / DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie ou du DE Pharmacien.



QUELLE EST SA DURÉE ?

La durée du contrat est de 8 mois, de novembre à juin.



QUELLE EST LA DURÉE DE LA PÉRIODE D'ESSAI ?

Pour les personnes signant un contrat de professionnalisation, et durant les 30 premiers jours en entreprise, le contrat peut être rompu par l'employeur ou par le/la salarié(e) sans motif et sans préavis. La rupture doit être constatée par écrit et notifiée au CFA ainsi qu'à l'organisme (OPCO) ayant enregistré le contrat.



QUEL SALAIRE ?

Salarié déjà en CDI ou en PDC : le salaire ne change pas.

Contrat de professionnalisation : à minima salaire du préparateur 1^{er} échelon (coef. 240)

Lexique

Référent Pédagogique et Handicap :

Accueille et accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation. Il met en place les adaptations nécessaires, facilite leur intégration et coordonne les partenaires externes afin de garantir un accompagnement adapté.

Référent Développement Durable :

Sensibilise les apprenants et les équipes aux enjeux du développement durable. Il pilote les actions de l'IFMP visant à concilier performance, responsabilité sociale et préservation de l'environnement.

Référent Apprentissage (salarié de moins de 30 ans)

Accompagne les apprentis dans toutes les étapes de leur parcours : candidature, recherche d'employeur, contrat d'apprentissage, démarches administratives, suivi de la scolarité, gestion des absences, cartes d'étudiant des métiers et inscriptions aux examens.

Référent Social

Accueille, oriente et accompagne les apprenants confrontés à des difficultés personnelles ou sociales afin de favoriser leur autonomie, leur réussite et de prévenir les situations d'exclusion.

Référent Mobilité

Développe les projets de mobilité en France et à l'international. Il met en place les partenariats, recherche les financements, prépare les participants et assure le suivi des actions menées.

Référent Formation Continue (salarié de 30 ans et plus)

Informe et accompagne les salariés de 30 ans et plus souhaitant intégrer le DEUST en formation continue. Il conseille également les préparateurs diplômés sur les formations de spécialisation (CQP Dermocosmétique, Dispensation du matériel médical, Phytothérapie, Aromathérapie & Herboristerie).

Formateur référent

Assure le lien entre l'IFMP, l'entreprise et le maître d'apprentissage. Il suit la progression de l'apprenant, organise deux visites annuelles en entreprise et participe à l'évaluation des compétences acquises.

**Vous avez
des questions ?**

04.91.84.00.00

contact@ifmpharmacie.fr

WWW.IFMPHARMACIE.FR

